

5.1.2. BRIDE DE SUSPENSION

BRIDE DE SUSPENSION : Pièce métallique servant à lier l'essieu à la suspension.



5.1.2.1. ETAT

5.1.2.1.1. **Détérioration importante** | R |

Absence ou rupture d'une bride.

5.1.2.1.2. **Détérioration notable** | S |

Usure susceptible d'entraîner une cassure.

5.1.2.1.3. Détérioration | O |

Observation à mentionner en cas de détérioration mineur d'une bride de suspension ne rentrant pas dans le cadre des points 5.1.2.1.1. et 5.1.2.1.2.

5.1.2.3. FIXATION

5.1.2.3.1. **Défaut important de fixation** | R |

Absence de tous les éléments de fixation.
Desserrage entraînant la sortie de la bride de son logement.

5.1.2.3.2. **Défaut notable de fixation** | S |

Absence d'un écrou de fixation.

5.1.2.3.3. Défaut de fixation | O |

Observation à mentionner en cas de mauvaise fixation d'une bride de suspension ne rentrant pas dans le cadre des points 5.1.2.3.1. et 5.1.2.3.2.

5.1.2.4. DIVERS

5.1.2.4.1. Asymétrie I O I

Observation à mentionner en cas de différence visuelle entre les brides de suspension.